

HONORAIRES 2020 APPLICABLES AUX VENTES

Type de biens	Mandat Privilège	Mandat Simple
Maisons, Appartements	4% TTC du prix	5% TTC du prix
Garages	Honoraires forfaitaires de 3.000 € T.T.C	

Les honoraires sont à la charge du vendeur et incluent la T.V.A à 20%.

L'agence ne peut recevoir ni détenir d'autres fonds, effets ou valeurs que ceux représentatifs de sa rémunération ou de sa commission.

HABILITATION ET GARANTIES

Carte de Transaction professionnelle n° CPI 7401 2016 000 011 583 délivrée par la Chambre de Commerce et d'Industrie de la Haute-Savoie conformément à la Loi n° 70-9 du 2 janvier 1970 réglementant les conditions d'exercice des activités relatives à certaines opérations portant sur les immeubles et les fonds de commerce.

Garanties Financières de 110.000 euros au titre de l'activité de transaction sur immeubles et fonds de commerce, et de 110.000 euros au titre de la gestion immobilière, souscrites auprès de la CEGC – 16 rue Hoche – 92800 Puteaux.

